

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-sacrifice-de-l-energie,26174>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°52 > **Le sacrifice de l'énergie**

12 décembre 2012

Le sacrifice de l'énergie

Lorsque l'on a pensé abolir les privilèges, l'esclavage ou la peine de mort, on ne s'est pas demandé si cela était possible. Naturellement, cela était impossible, car c'était remettre en question les fondements sur lesquels reposait la société. D'un point de vue technique, l'abolition de l'esclavage rendait économiquement ingérable le commerce triangulaire ; ce dernier disparut donc suite à la première. Quand se pose au monde ou à la nation une question morale de cette ampleur, les éléments techniques n'ont donc pas à intervenir. "Peut-on sortir du nucléaire ?" est une question aussi vaine que "Peut-on abolir les privilèges ?". Non, nous ne le pouvons pas ; et pourtant, nous l'avons fait. Les seules questions valables sont donc les suivantes : "Doit-on abolir les privilèges ?" ; "Doit-on abolir l'esclavage ?" ; "Doit-on abolir la peine de mort ?" ; "Doit-on interdire l'utilisation de l'énergie nucléaire ?". La problématique énergétique mondiale est sans conteste fondamentale pour le XXI^e siècle : au carrefour des questions économiques, sociales et écologiques, elle est, qu'on le veuille ou non, la question centrale de l'époque contemporaine. Notons que la part de l'énergie nucléaire, si elle représente par exemple en France une très grande part de la production électrique, représente une part infime de la production énergétique globale de la planète (et un pourcentage modeste en France).

La véritable question est celle de la légitimité politique du nucléaire civil. Notre thèse est simple et claire : cette acceptabilité est nulle. Nulle, car on n'a pas le droit de prendre un risque aussi incommensurable que celui d'un accident nucléaire majeur à l'échelle du territoire national ; nulle, car on n'a pas le droit de léguer à la nation française future des déchets radioactifs de très longue vie, dont chacun ignore à ce jour s'il est possible d'en faire quelque chose de raisonnable (et dont tout porte même à croire que rien de raisonnable ne peut en être fait) ; nulle, car on n'a pas le droit de faire dépendre la nation française de l'importation de minerai d'uranium situé pour l'essentiel dans des zones géopolitiquement instables. Nulle donc, car on n'a pas le droit de rendre les citoyens d'un Etat prétendument libre à ce point dépendants qu'en cas de crise majeure, non seulement ils n'auront plus ni éclairage ni chauffage, mais qu'ils ne pourront même plus accéder aux informations officielles par le biais de la radio, de la télévision ou d'Internet. La politique nucléaire française, qui a poussé jusqu'à l'extrême l'expérience des moutons de Panurge vers le confort facile de la falaise dorée, n'a plus qu'une solution : accepter sa remise en cause radicale. Nier cela, ce serait nier l'exigence minimale du socle républicain, celui de la protection du territoire national et de ses membres.

La consommation d'énergie, et notamment d'électricité, repose incontestablement sur un sacrifice nécessaire. La seule question valable est donc celle du choix du sacrifice. La décroissance énergétique repose sur le sacrifice du luxe (qui va de pair avec le gaspillage, et représente donc sans

doute le moindre des sacrifices). La production hydroélectrique repose sur le sacrifice de la biodiversité et des paysages des cours d'eau. La production photovoltaïque repose sur le sacrifice de la pollution chimique à sa fabrication et à sa fin de vie et sur la dégradation écologique et paysagère (une forte nuance étant toutefois à apporter entre la pose de panneaux sur toitures, et le surgissement de "fermes photovoltaïques" en plein champ). La production par éoliennes repose essentiellement sur le sacrifice paysager (mais nous avons la chance, en France, d'avoir créé durant cinquante ans de véritables déserts paysagers, zones de plein champ et de plein vent, qui ne demanderaient qu'à être ornées de ces moulins d'un nouveau genre). Enfin, le nucléaire repose sur le sacrifice des générations futures et de la sûreté collective (on pourrait aussi noter que l'intérêt paysager d'une centrale est discutable, mais ce point nous semble de peu de poids au regard des autres considérations). Le dernier de ces sacrifices est le seul à avoir un caractère parfaitement incontrôlable et totalement irréversible (en tous cas à l'échelle humaine).

Il est assez risible de constater que l'explosion de discours sécuritaires liés à l'immigration, au terrorisme ou à la monnaie ne laisse pas place au discours sur le risque exponentiel et apocalyptique de l'énergie nucléaire. Il est invraisemblable qu'une question aussi cruciale que celle du terrorisme, qui hante tous les esprits dès qu'un musulman parle trop fort, soit rejetée dans les méandres de l'indifférence dès lors qu'elle touche à la sécurité des installations industrielles les plus dangereuses, qui de plus se trouvent réparties sur l'intégralité du territoire. La question morale et principielle est donc la seule à être légitime dans la problématique nucléaire, à tel point que toute considération technique (par quoi peut-on remplacer le nucléaire ? Le nucléaire peut-il s'améliorer ?...) est nulle et non avenue sur ce sujet. Quand on a aboli la peine de mort, on ne s'est pas demandé ce qu'on allait faire de la guillotine. La sortie du nucléaire est certes bien différente, car nous ne nous débarrasserons pas si facilement des déchets produits et des réacteurs que des guillotines. Raison de plus pour sortir de cette situation insupportable le plus tôt possible. Possible, c'est-à-dire maintenant. L'interdiction constitutionnelle du recours à l'énergie nucléaire civile est la plus haute exigence principielle du moment, car elle fonde à la fois un nouveau pacte républicain, et elle ressoude les éléments disparates d'une France devenue dépendante (à la merci des Etats dans lesquels sont puisées les ressources en uranium, à la merci d'une défaillance technique, à la merci d'un acte humain volontaire ou involontaire - notons que l'essence même de la catastrophe, c'est d'être totalement imprévisible, car toujours entièrement nouvelle) en même temps qu'elle déposait ses citoyens de leur liberté primaire. Sacrifier l'énergie nucléaire sur l'autel d'une Constitution républicaine renouvelée, c'est donc à la fois garantir que la République reprend le sceau de la protection du territoire national, et qu'elle s'adresse au monde comme puissance souveraine capable d'intégrer le cours de l'histoire dans ses plus hautes décisions, celles qui concernent le sacrifice au nom de la patrie en danger.

Là se situe le seul vrai débat politique valable aujourd'hui : aucun candidat sérieux à la présidence de la République ne peut éviter un traitement direct de cette question. Les considérations expertes et techniques ont fait perdre assez de temps à la France, à celle d'aujourd'hui et à celle de l'avenir : elles doivent n'intervenir qu'en amont, pour appliquer et mettre à exécution le projet politique de la nation souveraine. La République autrichienne, en interdisant dans sa Constitution le recours à l'énergie nucléaire, a montré au monde qu'elle savait mieux que les autres ce qui, dans la loi fondamentale d'un Etat, était fondamental. Que la République française n'ait pas été première en la matière est regrettable ; mais elle peut être bien davantage. Le risque exponentiel et apocalyptique de l'énergie nucléaire justifie que l'Etat qui a tout misé sur le nucléaire, rebatte les cartes et mise tout sur la (véritable) sûreté nationale, condition première de sa souveraineté.

Jean-Christophe MATHIAS

Article paru dans "Les Cahiers de l'Entre-Deux-Mers" n°100, hiver 2011

Le Pacte naturel - Projet pour une Constitution républicaine écologiste, de Jean-Christophe Mathias,

doit paraître dans la collection "La pensée écologique" des éditions du Sang de la Terre (Paris) en mars 2012.